

Par l'honorable M. Botsford, — De la banque maritime de la Puissance du Canada et de la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues : —

De la compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée), constituée en corporation en vertu de l'acte du Parlement impérial : "The Companies' Act, 1862 to 1880;" demandant la passation d'un acte qui lui permette de construire et exploiter des lignes de chemin de fer, de télégraphie ou de téléphone depuis un point sur le chemin de fer du Pacifique jusqu'à ses gisements miniers sur la rivière *Belly*, et dans la direction de l'ouest jusqu'au fort *MacLeod*, avec pouvoir de vendre ou louer ses lignes à toute autre compagnie ou de se fusionner avec elle.

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta."

L'honorable M. Simpson, du comité mixte des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

Mardi, 29 janvier, 1884.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement présente ce qui suit comme second rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

1<sup>o</sup> Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 17). (*Dans les documents de la session seulement*).

2<sup>o</sup> Relevé des paiements portés au compte des dépenses imprévues par ordre en conseil depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'à date. (No. 18). (*Dans les documents de la session seulement*).

3<sup>o</sup> Etat donnant le nom et le grade de chaque personne mise à la retraite, l'allocation qui lui a été accordée et la cause de sa mise à la retraite. (No. 19). (*Dans les documents de la session seulement*).

Réponse (partielle) à ordre, — Etat indiquant séparément, —

1<sup>o</sup> le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte;

2<sup>o</sup> le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte;

3<sup>o</sup> le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte;

4<sup>o</sup> le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge;

5<sup>o</sup> le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service;

6<sup>o</sup> le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes dans l'année, pendant leur service. (No. 19a). (*Pour distribution seulement*).

7<sup>o</sup> Relevé des mandats du gouverneur émis depuis la dernière session du Parlement pour les exercices 1882-83 et 1883-84. (No. 20). (*Pour distribution seulement*).

Réponse à ordre (1883). — Relevé du nombre total d'acres de terres publiques vendues pendant l'année 1882 et du prix moyen obtenu, etc. etc. (No. 25).

Réponse à adresse (1883). — Relevé des sommes d'argent payées à titre d'émoluments au juge, au greffier et à l'huissier de la cour de vice-amirauté à Québec, et des